

10 Faits divers & Justice

Meurtre à Ndougou

Il abat sa femme à l'aide d'un calibre 12 et se fond dans la nature

Jean-Paulin ALLOGO

Port-Gentil/Gabon

DIMANCHE dernier, à 17 heures, une scène d'horreur

s'est produite à Ndougou, dans le département d'Étomboué dont Omboué est le chef-lieu. Sieur Alliance Onguiry dont on ignore encore la nationalité, a abattu sa femme, Thérèse Koma, à l'aide d'un fusil de chasse de

type calibre 12. Selon les premiers éléments de l'enquête, le présumé meurtrier aurait tiré trois fois sur la dame, un peu comme on ferait face à une bête féroce. On ne sait rien, pour l'instant, des mobiles de cet acte

effroyable.

Après son forfait, Onguiry s'est volatilisé dans la nature, emportant avec lui l'arme du crime. Toute chose qui cause à l'heure actuelle une véritable psychose parmi les habitants,

obligés de se terrer chez eux. Une fois saisi de ce drame qui a plongé la localité de Ndougou dans l'émoi, les agents de la brigade de gendarmerie d'Omboué se sont lancés aux trousses du présumé meurtrier pour tenter

de le neutraliser et le mettre hors d'état de nuire. Jusqu'à hier, les recherches se poursuivaient intensément dans cette région de l'Ogooué-Maritime, où les habitants ont perdu le sommeil. Affaire à suivre.

Trafic de stupéfiants

Il transportait du chanvre à bord d'un véhicule de l'Etat

ANS

Oyem/Gabon

Chauffeur, Siméon Beyeme Allogo a été interpellé le week-end dernier à Bitam, pour détention de chanvre dissimulé dans un véhicule administratif ayant appartenu, semble-t-il, à un ancien secrétaire général adjoint du ministère de l'Éducation nationale, décédé, et qu'il continuait à détenir illégalement.



Photo : Alexis NDONG SIMA

C'est dans ce ballot que Siméon Beyeme Allogo avait dissimulé sa marchandise.

SIMEON Beyeme Allogo, un compatriote natif du Ntem, la cinquantaine révolue et exerçant le métier de chauffeur, a été interpellé le week-end dernier à Bitam par les élé-

ments de la brigade centre de ladite localité. Au moment de son arrestation, l'intéressé se trouvait au volant d'un véhi-

cule administratif immatriculé au nom du ministère de l'Éducation nationale, ayant à son bord une importante cargaison de chanvre indien, dissimulée sous des bagages. Ce jour-là, indiquent les enquêteurs, profitant de la toute-puissance que semble habituellement conférer la conduite d'un véhicule administratif, Beyeme Allogo, alias "Bass", de retour d'un séjour dans son village natal, tente de regagner Libreville, son lieu de travail. Chemin faisant, il tombe sur les gendarmes qui effectuent leur traditionnel contrôle de routine au niveau du poste de gendarmerie de Billy.

Mais Beyeme ne marque pas d'arrêt, comme le font la plupart des usagers de la route à

l'approche d'un barrage. Il force même le passage. Les gendarmes se lancent aussitôt à ses trousses, et le rattrapent à un autre poste de contrôle érigé à l'entrée de la ville de Bitam.

En procédant à la fouille du véhicule, les pandores trouvent une cargaison de chanvre indien, soigneusement dissimulée sous de nombreux bagages.

Conduit au poste sous bonne escorte, l'indélicat, pressé par les agents, finit par révéler que le véhicule trouvé en sa possession était jadis affecté à un ancien secrétaire général adjoint du ministère de l'Éducation nationale, aujourd'hui décédé, et auprès de qui il avait exercé comme chauffeur...

Désormais fait comme un rat, Siméon Beyeme Allogo a été écroué à la maison d'arrêt d'Oyem, où il attend l'heure de son jugement.

Au demeurant, au-delà du trafic présumé de stupéfiants pour lequel cet homme est aujourd'hui poursuivi, cette affaire pose un autre problème, celui des passe-droits dont bénéficient régulièrement les conducteurs des véhicules administratifs et autres détenteurs d'automobiles aux vitres teintées à différents postes de contrôle.

Voilà, en effet, un individu, de surcroît simple chauffeur, devenu détenteur d'un véhicule de l'Etat après la mort supposée du véritable utilisateur, alors que certains directeurs et autres chefs de services

usent tous les jours leurs souliers pour se rendre au travail. Et, non content de continuer à jouir discrètement de ce privilège immérité, l'homme se servait de ce moyen roulant pour commettre des actes répréhensibles sur le dos de l'Etat, à l'instar du transport de drogues.

C'est dire combien la vigilance des forces de sécurité et de défense doit être de mise à l'égard des individus au volant des véhicules aux plaques bleues et aux vitres teintées. De nombreux faits bien connus ayant démontré que derrière ces fausses apparences de toute-puissance, peuvent se cacher un cadavre, des armes, des mercenaires ou tout autre matériel dangereux.

Usurpation de titre

Styve Otounga, faux flic, dans les filets de la gendarmerie

Styve Claudel ONDO MINKO

Libreville/Gabon

IL caressait le rêve de devenir policier depuis sa tendre enfance. Mais au lieu de suivre les voies autorisées, Styve Otounga, Gabonais, 25 ans, a préféré prendre des raccourcis, en faisant dans l'usurpation de titre et, du haut de celui-ci, s'en faire plein les poches. Jusqu'au samedi 10 octobre dernier, où le faux flic est tombé nez à nez avec les éléments de la brigade de la

Setrag à Owendo, qui l'ont aussitôt appréhendé.

Vêtu d'un pantalon commando et d'une paire de chaussures de saut authentiques, Styve Otounga a tout l'air d'un agent des forces de police nationale, lorsqu'il descend d'un taxi à hauteur d'une rue secondaire d'Owendo. Et même si, à la place de l'ensemble complet, le jeune homme n'arbore qu'un t-shirt, il n'y a pas de quoi faire tiquer les passants. Car l'agent Otounga paye apparemment de mine.

Alors qu'il marque le pas, un

tailleur ambulant est pris de panique et tente aussitôt de prendre la poudre d'escampette. Le sujet ouest-Africain est rattrapé par le flic improvisé. Du contrôle inopiné qui s'ensuit, il parvient à soutirer 2 000 francs à sa victime, qui apparemment n'est pas en règle.

Mais les agents de la brigade de la Setrag, en faction, suivent la scène à distance. Ils trouvent peu conventionnelles les méthodes utilisées par Styve Otounga. Aussi, lui demandent-ils de décliner son identité. Vérification faite, il s'agit d'un imposteur. D'où son ar-

restation séance tenante par les pandores.

Pour en savoir davantage sur leur prise, les gendarmes se rapprochent de la préfecture de police, auprès de laquelle ils ont la confirmation que le jeune homme ne compte pas parmi les effectifs des FPN. Comment Styve Otounga a-t-il obtenu une partie de l'uniforme qu'il portait au moment de son arrestation ? Dans la première version que le faux flic nous livre, il indique que le pantalon et les chaussures appartiendraient à son défunt père, qui aurait occupé des fonctions à l'ex-Ecole secon-

daire des cadets de la police (Escap). Une affirmation battue en brèche par les gendarmes, d'autant plus qu'il s'agit d'un uniforme récent dont le père disparu n'aurait pu bénéficier.

Dans un deuxième temps, le présumé délinquant avoue qu'il aurait subtilisé la tenue sur un séchoir du camp abritant les Forces de police d'intervention (Fopi). Les chaussures commando auraient, quant à elles, été achetées auprès d'un vrai policier. Styve Otounga a été déféré mardi devant le parquet de Libreville.



Photo : F. O.

L'imposteur présumé au moment de sa garde à vue.

Accident de la circulation

Un camion citerne se renverse sous l'échangeur de Lalala

AEE

Libreville/Gabon

IL était difficile, hier à la mi-journée, de quitter Owendo pour rallier Libreville, telle que la circulation était perturbée, suite à un accident de la circulation mettant en scène un camion citerne vide, appartenant à la Société de construction de bâtiments et travaux publics (Socoba), de marque Mercedes, immatriculé CB-316-AA, et qui s'est renversé sur la chaussée à hauteur de l'échangeur de Lalala, après que son conducteur en a perdu le contrôle. Heureusement le chauffeur, seul occupant du mastodonte, est sorti indemne de cet accident. Après avoir été sorti de la cabine par des volontaires, celui-ci a été conduit vers une structure médicale. Le camion citerne, qui roulait



Photo : AEE

Le camion-citerne tel qu'il s'est retrouvé après sa course folle.

dans le sens Owendo-IAI, s'est retrouvé sur le terre-plein, terrassant au passage un lampadaire avant de finir sa course sur la chaussée opposée.

Sur place, des témoignages concordants ont pointé l'excès de vitesse. Et comme une fine pluie s'abattait sur Libreville à ce moment-là... La ceinture de sécurité semble avoir joué un rôle important dans la survie du seul passager à bord, au vu de la violence du choc.

TOYOTA GABON

Du 1^{er} au 31 octobre 2015

LE MOIS DES PIÈCES DÉTACHÉES du HIACE

-15%*

sur toutes les PIÈCES DÉTACHÉES du Hiace (hors commande spéciale)

PIÈCES CERTIFIÉES D'ORIGINE 100% TOYOTA

TOYOTA DAIHATSU LEXUS HINO

PROCHE DE VOUS

*PROMOTION VALABLE SUR LES MODÈLES HIACE LH202, LH114, LH222, KDH202 ET KDH222

OKALA / Tél. : 01 20 87 12 - NZENG AYONG / Tél. : 01 20 87 11 - OLOUMI / Tél. : 06 22 06 70

GESPARC (Port-Gentil) / Tél. : 01 55 02 40

Les boutiques sont ouvertes en semaine de 09h à 16h 30 et le samedi de 9h à 12h

BP 31 LIBREVILLE - Tél. : (241) 01 78 26 66 / 06 22 06 59

email : toyota.gabon@groupesocietier.com - www.toyotagabon.com

Nous construisons l'avenir